

Interpellation présentée par le député:

M. Claude Marcet

Date de dépôt: 5 avril 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Hospice général (bis)**

Dans un article paru dans la “Julie” du 27/28 mars 2005 (annexe) on peut lire qu’un Sénégalais a arnaqué l’Hospice général et son assurance pour quelque CHF 138.000,-.

L’on sait dans le monde entier que la “Genève sociale” est particulièrement généreuse et ne se pose pas trop de questions quand il faut donner aux pauvres qui implorent sa générosité.

Question : Quels sont tous les mécanismes de formation et de contrôle mis en place par l’Hospice général pour éviter que l’on n’abuse, enfin que l’on n’abuse pas trop de lui, en précisant notamment :

- si (mécanismes de formation) les assistants sociaux qui travaillent pour l’Hospice général sont aussi formés pour, notamment, identifier les abus, répondre négativement à une demande d’aide infondée et dénoncer les cas “hors normes” ou sont-ils uniquement formés pour s’apitoyer sur chaque cas qui leur est présenté et dépenser les deniers publics sans contrôle, parce que ce n’est pas à eux de le faire ;
- si (mécanismes de contrôle) tous les relais connus avec les autres “centres de dons” ont été contrôlés pour qu’un assisté ne touche pas deux fois (au Tessin, par exemple, il est dit que le “tour des popotes” pour effectuer ce contrôle prend moins d’une journée, alors qu’à Genève cela peut prendre des semaines !!). Il paraît que le système informatique du Tessin est par contre au point et plus efficace qu’à Genève ;
- si (mécanismes de contrôle) on s’enquiert de savoir qu’elles sont les dépenses faites par les assistés avec l’argent des contribuables, avec

quelles sanctions à la clef en cas d'abus, abus qui sont très très très loin d'être rares, si l'on en croit certaines personnes en relation avec le monde des assistés, celui des assistés "économiques" importés plus particulièrement ; les Genevois qui ont besoin d'aide, il y en a, ils ont fait la richesse de ce canton par leur travail, mais ils n'osent le plus souvent pas demander cette aide que l'on devrait pourtant leur donner, en toute priorité ;

- si (mécanismes de contrôle) la véritable origine des assistés étrangers est contrôlée. L'auteur de cette IUE a pu assister, totalement par hasard, à une séance de contrôle dans une mission étrangère à Genève, à la demande de la police d'un canton suisse-allemand ; le résultat a été particulièrement édifiant, moins de 15 pour cent des contrôlés venaient du pays duquel ils disaient venir ...

rectrice de cette...
rouvée, jeudi, devant le Th...
nal de police inculpée de
se en danger de la santé
uniri, de lésions corporelles
opies, de violation du devoir
éducation et de voies de fait.

réactions

que lui reproche-t-on à cette
rse diplômée de 46 ans? Des
actions disproportionnées et
genses à l'égard de bambins
és de quelques mois à deux
s. Elle est accusée d'avoir
au du robinet. L'enfant aurait
usquement pâli et vacillé, l'un
dans le vague, Madame
lui aurait alors donné une
ire de gifles pour «la ré-
illier».

L'acte d'accusation précise
L'acte d'accusation précise
que concernant la santé de la
-tite «en réduisant considéra-
ment l'apport en oxygène au
rveau.» Une autre petite vic-
me se serait pris un coup dans
visage, une autre encore une
llesure aux lèvres. La direc-

PUBLICITE

recracher, en les poussant bru-
talement contre le mur ou con-
tre le sol, en les faisant tomber
et se cogner la tête, en les
griflant fréquemment...

Quatre familles se sont cons-
tituées parties civiles dans cette
affaire. Hier, elles n'ont pas eu
le temps de s'exprimer. Deux
d'entre elles sont venues prendre la
défense de la directrice accu-
sée. Elles ont affirmé que leurs
enfants ont été très bien traités
dans cette crèche et qu'elles ne
peuvent pas croire que Ma-
dame M. est coupable des actes
qui lui sont reprochés: «J'y ai
placé mes enfants à plein-
temps depuis l'âge de quatre
mois, ils y restaient du matin
au soir. Lorsque je les récupé-
rais, je n'ai jamais remarqué un
comportement néfaste de leur
part, je n'ai jamais rien sus-
pecté.»

La prévenue, défendue par
Me Robert Assael, conteste tou-
tes les accusations. L'audience
sera reprise avec l'audition des
parties civiles et celle de nom-
breux témoins.

**Offrir aux chômeurs une aide
financière, c'est bien.**

**Mais leur apporter une aide concrète
en leur donnant les moyens de retrouver
un emploi, c'est mieux. Tel est le but de**

Le Palais Eynard souillé par des tags après l'inauguration des trois portraits d'otages

La Ville décidera si elle portera plainte après les vacances de Pâques.

ATMERIC DEJARDIN-VERKINDER

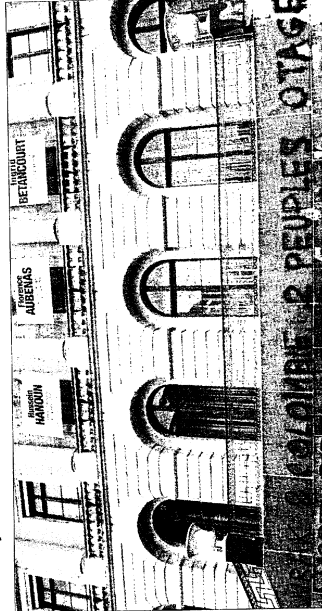
Dans la nuit de mercredi à jeudi, des inconnus ont tagué différents slogans sur les murs du Palais Eynard, juste en dessous des portraits des trois otages affichés la veille.

Tags que les services de la voirie ont rapidement fait dispa-

régions du globe: «Irak & Colom-
bie, deux peuples otages. A mort
Urbie et son état terroriste. US go
home». «Ces tags ne sont pas des
formes adéquates de revendica-
tion», a ajouté Pierre Muller.

Mercredi, le Conseil adminis-
tratif genevois avait inauguré sur
la façade du bâtiment, côté parc
des Bastions, trois grandes affi-
ches avec les portraits de Flo-
rence Aubenas, d'Hanoum et
de Paques.

Les textes peints pendant la
nuit font directement référence à
l'actualité qui secoue ces deux



Il arnaque l'Hospice et son assurance

Montant de l'escroquerie: 138 000 francs!

ATMERIC DEJARDIN-VERKINDER

Faux dans les titres, faux dans les certificats et escroquerie. Ce sont les chefs d'inculpation qui ont été retenus contre un Sénégalais de 36 ans qui a été interpellé jeudi par les gendarmes genevois. «Le prévenu a touché 46 000 francs de l'Hospice général en fournissant de faux témoignages et une documentation falsifiée à l'assistanante sociale», rapporte Robert Di Giorgio, porte-parole de la police. L'escroc aurait également réussi à se faire rembourser pour son assurance-maladie grâce à de fausses factures. Son arrestation fait suite aux plaintes déposées en octobre 2004 par les deux entités grugées.

PUBLICITE

**NOUVEAU!!!
TOUJOURS DE PANNAGE
réparations ou entretien
02000 315 315**